

MODIFICATION DU CONTRAT DE LIQUIDITE CONTRACTE AVEC LA SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Au titre du contrat de liquidité confié par la société INNELEC MULTIMEDIA à la Société de Bourse Gilbert Dupont, il a été procédé à un apport complémentaire de 150 000 € en date du 25 Février 2021.

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du 31 décembre 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions INNELEC : 3 608 titres
- Solde en espèce du compte de liquidité : 15 957.05 €

Au 25 février 2021, après apport complémentaire, les moyens suivants figurent au compte de liquidité :

- Nombre d'actions INNELEC : 3 974 titres
- Solde en espèce du compte de liquidité : 161 905.84 €